

Juin 2019



L'UDES en région

CORSE



Le livret de présentation de l'UDES dans votre région

LES BRANCHES ET SECTEURS D'ACTIVITES REPRESENTES AU SEIN DE L'UDES

A travers ses 23 adhérents, **l'UDES couvre 16 branches et secteurs professionnels** de l'économie sociale et solidaire. Avec plus de 60 000 entreprises et établissements, employant plus d'1 million de salariés, l'UDES rassemble 80% des employeurs fédérés de l'économie sociale et solidaire, contribuant à la création comme au développement de nombreux emplois de proximité, caractérisés par leur finalité sociale et leur ancrage territorial.



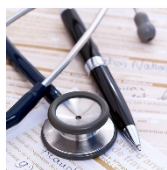
Aide et soins à domicile



Missions locales et PAIO



Animation



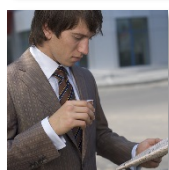
Organismes mutualistes



Acteurs du lien social et familial



Radiodiffusion associative



Entreprises de la coopération de production et coopération bancaire



Sport



Foyers, résidences sociales et services pour jeunes



Tourisme social et familial



Sanitaire, social et médico-social privé à but non lucratif



Régies de quartier



Logement social



Ateliers et chantiers d'insertion



Organismes de formation



Spectacle vivant

L'UDES, L'UNION DES EMPLOYEURS DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'UDES, organisation multiprofessionnelle de l'économie sociale et solidaire (associations, mutuelles, coopératives, fondations) c'est :

60 000

Entreprises et établissements employant
+ d'1 million
de salariés

80%

des employeurs
fédérés de l'économie
sociale et solidaire

23

groupements et
syndicats
d'employeurs

16

branches et secteurs
professionnels

L'UDES a un rôle spécifique dans l'économie sociale et solidaire : **partenaire social, elle est l'interlocutrice des pouvoirs publics sur l'ensemble des thématiques de l'agenda social (orientation, emploi, formation professionnelle, protection sociale, dialogue social ...).**

Les employeurs de l'économie sociale et solidaire développent leur place dans le paysage patronal national et territorial.

La loi du 5 mars 2014 relative à la démocratie sociale reconnaît l'existence d'une **représentativité multiprofessionnelle**, niveau intermédiaire entre l'interprofession et les branches. A ce titre, l'UDES est consultée par les organisations représentatives au plan national et interprofessionnel à l'ouverture de la négociation d'un ANI (accord national interprofessionnel) et préalablement à sa conclusion. Elle est également consultée par les pouvoirs publics en amont des projets de loi transposant un ANI.

Les missions de l'UDES

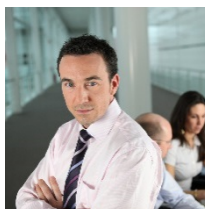
L'Union s'inscrit dans un mouvement visant à affirmer l'identité et la représentation des employeurs du champ de l'économie sociale et solidaire dans le dialogue social, au niveau national et dans les territoires.



FEDERER les représentations d'employeurs de l'économie sociale et solidaire en leur offrant un lieu d'échanges, de coordination et d'actions concertées sur les questions relatives à la vie de leurs entreprises.



EXPRIMER les positions, les besoins et les préoccupations de ses membres pour agir dans leur intérêt commun et peser du poids de son organisation collective.



REPRESENTER les employeurs de l'ESS auprès des pouvoirs publics, des élus et des partenaires sociaux afin de promouvoir leurs propositions et de valoriser les particularités des modes d'entrepreneuriat propres à l'économie sociale et solidaire.



NEGOCIER et signer des accords collectifs de travail au niveau multi professionnel de l'économie sociale et solidaire

Les représentations de l'UDES

L'Union est présente dans plusieurs instances nationales et territoriales parmi lesquelles :

- le CESE (Conseil économique, social et environnemental) et plusieurs CESER (Conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux),
- la CNNCEFP (Commission Nationale de la Négociation Collective, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle),
- les CREFOP (Conseils régionaux de l'emploi, de la formation professionnelle et de l'orientation),
- le HCDS (Haut conseil du dialogue social),
- le CSP (Conseil supérieur de la prud'homie),
- le COCT (Conseil d'orientation des conditions de travail) et ses déclinaisons régionales, les CROCT,
- le COE (Conseil d'orientation pour l'emploi),
- le CNEE (Conseil national éducation-économie),
- le CSESS (Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire),
- le COSAPEE (Comité de suivi des aides publiques et des engagements),
- le CNSP (Comité national des services publics).

Les accords multiprofessionnels négociés et signés par l'UDES

- Accord sur **la formation professionnelle tout au long de la vie** signé le 22 septembre 2006 avec le GEMA, l'Unifed et trois organisations syndicales de salariés (CFDT, CFTC, CGT). Cet accord définit notamment le champ multiprofessionnel de l'économie sociale et solidaire ;
- Accord sur **la prévention des risques psychosociaux dont le stress au travail** signé avec 4 organisations syndicales de salariés (CFDT, CFE-CGC, CFTC et CGT-FO) le 31 juillet 2010. Il a été étendu le 5 mars 2013.
- Accord sur **les parcours d'évolution professionnelle dans l'économie sociale** signé le 15 janvier 2011 avec la CFDT, la CFE-CGC et la CFTC. Il a été étendu par arrêté le 5 mars 2013.
- Accord sur **la formation des dirigeants bénévoles dans l'économie sociale** signé le 8 avril 2011 avec la CFDT et étendu par arrêté le 27 février 2012 (modifié par arrêté rectificatif le 14 août 2012).
- Accord sur **l'égalité et la prévention des discriminations dans l'économie sociale** signé le 23 mai 2011 avec la CFDT et la CFTC. Il a été étendu par arrêté du 30 mai 2012 modifié par arrêté rectificatif du 30 juillet 2012.
- Accord sur **l'insertion professionnelle et l'emploi des jeunes** signé le 21 février 2014 avec la CFDT, la CFE-CGC, la CFTC et FO et étendu par arrêté le 7 avril 2016.
- Accord sur **l'égalité professionnelle femmes/hommes dans l'économie sociale et solidaire** signé le 27 novembre 2015 avec la CFDT, la CFE-CGC, la CFTC, la CGT et la CGT-FO.
- Accord sur **l'emploi des personnes en situation de handicap dans l'économie sociale et solidaire** signé le 9 janvier 2019 avec la CFDT, la CFE-CGC, la CFTC, la CGT et la CGT-FO.

L'UDES EN REGION CORSE

Les missions de l'UDES en région

En tant que partenaire social, l'UDES porte la parole collective des employeurs de l'ESS auprès des pouvoirs publics en région, des partenaires sociaux et des acteurs territoriaux sur les questions liées aux politiques **d'orientation, d'emploi et de formation professionnelle**. Au regard de sa participation au développement de l'emploi et de l'activité économique, l'UDES contribue aux politiques régionales et aux

démarches territoriales de concertation, assurant la défense et la promotion des intérêts des employeurs de l'économie sociale et solidaire.

Les représentations de l'UDES en région Corse

L'UDES siège au sein de différentes instances au niveau régional :

- ➔ le **CREFOP**, Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles,
- ➔ la **CRESS**, Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire,
- ➔ le **CROCT**, Comité régional d'orientation des conditions de travail,
- ➔ l'**ARACT**, Association régionale pour l'amélioration des conditions de travail,
- ➔ les **ODDS**, Observatoires départementaux d'appui et d'analyse du dialogue social et de la négociation.

Les représentants de l'UDES en Corse

L'UDES est présente dans les 13 régions métropolitaines via un **collège régional** composé de mandataires, **représentants de l'ensemble des syndicats employeurs adhérents**. Coordonnés par le **Délégué régional**, les mandataires UDES assurent la promotion des intérêts de l'Union auprès des pouvoirs publics et des partenaires sur les territoires.

LE DELEGUE REGIONAL	LA DELEGATION REGIONALE	LE COLLEGE REGIONAL
MICHEL ARTILY UNADMR martily@udes.fr 06 83 82 59 49	Michel Stroppiana, <i>NEXEM</i>	Il est composé des représentants de l'ensemble des membres de l'UDES sur le territoire.

Le poids économique de l'ESS en Corse



1.105 établissements soit 6,7 % des établissements régionaux (221.136 établissements ESS en France*).



8.408 emplois soit 8,3 % de l'emploi privé régional (10,5 % de l'emploi privé au niveau national*)

Les **ASSOCIATIONS** sont les principaux employeurs de l'ESS sur la région. Elles sont particulièrement présentes dans l'action sociale, qui concentre la majorité des emplois, l'enseignement, ou encore la santé. Les associations représentent 963 établissements

et 7.023 emplois soit **7 % de l'emploi régional privé et 84 % des emplois de l'ESS**.**

Les **MUTUELLES** comptent 70 établissements mutualistes, (*contre 60 établissements en 2012*) **.

La **COOPERATION** est particulièrement présente dans la région, où elle représente 93 établissements**.

La région compte une **FONDATION**.**

Sources :

*Atlas commenté de l'ESS, CNCRESS, édition 2017

**INSEE 2013

LES MEMBRES DE L'UDES

LES MEMBRES ACTIFS

Organisations professionnelles d'employeurs représentant les associations et les fondations de l'économie sociale et solidaire

ADESSADOMICILE.....	Le réseau des associations d'aide à domicile
CNEA.....	Conseil National des Employeurs d'Avenir
COSMOS.....	Conseil Social du Mouvement Sportif
Familles rurales	Fédération nationale Familles rurales
Fédération SOLIHA	Solidaires pour l'habitat
FNAAFP/CSF	Fédération Nationale des Associations de l'Aide Familiale Populaire – membre de la Confédération Syndicale des Familles
FSICPA.....	Fédération des Structures Indépendantes de Création et de Production Artistiques
GSOTF	Groupement Syndical des Organismes de Tourisme Familial
NEXEM	Organisation professionnelle d'employeurs associatifs du secteur social, médico-social et sanitaire
SERQ.....	Syndicat des Employeurs des Régies de Quartier
SNAEC SO	Syndicat National d'Associations Employeurs de personnels au service des Centres Sociaux et Socio-Culturels
SNRL	Syndicat National des Radios Libres
SYNESI.....	SYndicat National des Employeurs Spécifiques d'Insertion
SYNOFDES	Syndicat National des organismes de Formation de l'Economie Sociale
UNA	Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles
UNADMR.....	Union Nationale des Associations du service à domicile
Unicancer.....	Fédération nationale des centres de lutte contre le cancer
UNML.....	Union Nationale des Missions Locales PAIO, et Organismes d'Insertion Sociale et Professionnelle

Organisations professionnelles d'employeurs représentant les coopératives

CG Scop	Confédération Générale des SCOP
---------------	---------------------------------

Organisations professionnelles d'employeurs représentant les mutuelles ou unions régies par le code de la mutualité

ANEM	Association Nationale des Employeurs de la Mutualité
------------	--

LES MEMBRES ASSOCIÉS

AAM	Association des Assureurs Mutualistes
Le CC.....	Le Crédit Coopératif
Croix Rouge.....	Croix-Rouge française

LES OUTILS DEVELOPPES PAR L'UDES

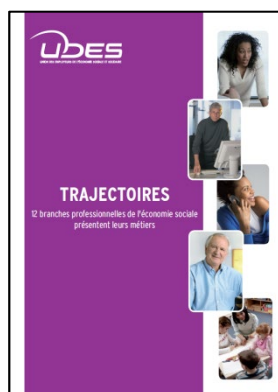
Le portail de l'emploi dans l'économie sociale et solidaire

Le portail de l'emploi dans l'économie sociale et solidaire (www.emploi-ess.fr) est une plateforme mutualisée d'offres d'emplois qui propose également aux internautes des informations et des actualités sur l'économie sociale et solidaire. Créé en partenariat avec le ministère chargé de l'économie sociale et solidaire et de la consommation, Pôle emploi, Chorum et le Crédit coopératif, ce portail a notamment pour objectifs de :

- valoriser le secteur et communiquer sur ses spécificités, ses métiers, ses formations et l'actualité emploi de l'économie sociale et solidaire,
- mettre en relation chercheurs d'emploi et recruteurs,
- favoriser la mobilité interbranches des salariés dans l'ESS,
- asseoir la visibilité de l'économie sociale et solidaire.



Trajectoire : le guide de 70 métiers clés dans l'économie sociale



L'ESS, fortement créatrice d'emplois, recouvre un large panel de métiers. L'UDES a listé 70 métiers clés de l'ESS sous la forme de fiches dans un guide dédié. Véritable outil de valorisation et d'information, ce guide, réalisé en partenariat avec Pôle emploi, présente sous forme de fiches métiers plus de 70 professions clés de 11 branches de l'économie sociale et solidaire. Activité principale et missions du poste, conditions de travail, compétences et diplômes requis, rémunération et possibles évolutions professionnelles ; autant d'informations fournies par cet outil, qui doit répondre de façon pragmatique aux interrogations des demandeurs d'emploi.

[Retrouvez le guide Trajectoires en ligne sur le site internet de l'UDES](#)

Guide pratique sur l'emploi des personnes en situation de handicap dans l'ESS

Ce guide pratique "Agir pour l'emploi des personnes en situation de handicap dans l'ESS" s'organise autour de 14 fiches sur les définitions et notions clés du handicap, les obligations légales des employeurs, la sensibilisation au sein de l'entreprise, le recrutement, l'intégration et la prévention, le maintien dans l'emploi... Une fiche présentant quelques bonnes pratiques ainsi qu'un quizz et un autodiagnostic sont également disponibles dans ce guide

[Retrouvez le guide pratique sur l'emploi des personnes en situation de handicap dans l'économie sociale et solidaire](#)

[Toutes les publications et outils de l'UDES sont disponibles en ligne ici.](#)



UDES – Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire



7, rue Biscornet 75012 PARIS
Tel. 01 43 41 71 72



Villa Isabelle
8, rue Rossi 20000 Ajaccio
Tel. 06 83 82 59 49

udes@udes.fr – www.udes.fr -  [@UDESnationale](https://twitter.com/UDESnationale)